Ecrit par Echo du Mardi le 22 décembre 2021

APPARTEMENT T1 à CAVAILLON



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 décembre 2021 sous réserves d'incidents

Adjugé à 34 100,00 €
Type de bien : Appartement
Mise à prix : 34 000 €
Localisation : CAVAILLON
Dans un ensemble immobilier LAVANDIS

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

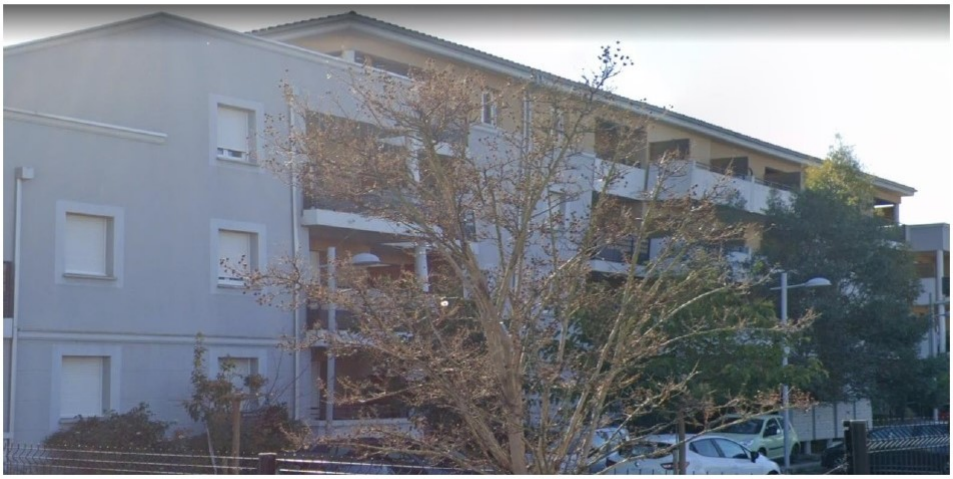
Ecrit par Echo du Mardi le 22 décembre 2021

Date d'adjudication : 17/02/2022 à 14h00
Avocat poursuivant : Me Lionel FOUQUET

243 bd Albin Durand
84200 CARPENTRAS

PYXIS AVOCATS

04.84.51.00.00
carpentras@pyxis-avocats.fr
www.pyxis-avocats.fr



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

Sur la commune de **CAVAILLON (84300)** dans un ensemble immobilier dénommé « LAVANDIS », route de Robion – Les Hautes Ferrailles, constituant le lot numéro 2 du lotissement « Le Parc du Lubéron 2 », et figurant au cadastre **Section BX n° 1798** les lots n°28 (un appartement T1) et n°80 (une place de parking)

Mise à prix : 34 000 € (trente-quatre mille euros)

VISITE : Le Mardi 1er février 2022 DE 11H A 12 H SUR PLACE, effectuée par Maître Pierre TREMOULET, huissier de justice à Carpentras.
L'ADJUDICATION aura lieu le JEUDI 17 février 2022 à 14H au Palais de Justice d'Avignon (84000), 2 Bd Limbert, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.
DESCRIPTION :
Un appartement comprenant un séjour/cuisine de 21.4 m² et une salle de bain /wc de 6.2 m² avec balcon de 5.5 m² situé au premier étage et un parking extérieur.
Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON,

Ecrit par Echo du Mardi le 22 décembre 2021

muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
Occupation : le bien est occupé par un locataire pour un loyer mensuel de 420€.
Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.
Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :
– Maître Véronique MARCEL, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, Avocat poursuivant la vente, 27 Bd Denis Soulier à Avignon Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
– Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où le cahier des conditions de vente a été déposé.
– Auprès d'un avocat inscrit au barreau de Avignon.
Fait et rédigé à Avignon,
Le 20/12/2021
Véronique MARCEL
3952657

Publié le 22/12/2021